

## COMMUNIQUÉ de PRESSE

### 92 personnes en provenance de Calais accueillies dans 4 centres d'accueil et d'orientation (CAO)

Ce 24 octobre 2016, 92 personnes ont été accueillies dans 4 centres d'accueil et d'orientation (CAO) répartis dans le département, de la manière suivante :

<b>Hennebont :</b>	23 personnes
<b>Lorient :</b>	20 personnes
<b>La Trinité-sur-mer :</b>	25 personnes
<b>Guidel :</b>	24 personnes

Accueillir ces personnes fuyant les guerres et les persécutions, c'est avant tout répondre à un objectif humanitaire, celui de leur mise à l'abri.

Cette mise à l'abri sera temporaire. Elle doit permettre aux acteurs associatifs d'aider les migrants à constituer, le cas échéant, un dossier de demande d'asile. Il sera procédé ensuite à leur réorientation dans le dispositif d'hébergement déjà existant, dédié aux demandes d'asile (Centres d'accueil de demandeurs d'asile - CADA).

Les 4 CAO du département sont gérés par les associations La Sauvegarde 56 et l'Amisep, partenaires de l'Etat qui assure la totalité du financement. Outre un accompagnement administratif, elles proposeront à ces personnes un soutien sanitaire et social.

Accueillir ces personnes qui se trouvaient en situation de grande précarité à Calais relève de la solidarité nationale. Comme d'autres territoires, le Morbihan doit répondre à cet impératif.

### L'Etat dans le Morbihan sur internet



[morbihan.gouv.fr](http://morbihan.gouv.fr)



@prefet56



Préfet du Morbihan